



DATE DE PUBLICATION : 16 mars 2023

La Directrice Régionale d’Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation de signature donnée par la directrice régionale d’Auvergne-Rhône-Alpes au directeur des services aux particuliers du Rhône

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l’Économie et du Réseau, à **Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED**, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

En cas d’absence ou d’empêchement de Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, et de M. Bernard COTTE, adjoint à la directrice régionale, délégation est donnée à **M. Mustapha ADLI**, directeur du service des particuliers à la succursale de Lyon, et en cas d’absence ou d’empêchement à **Mme Carole SERVONNET**, son adjointe, à l’effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l’exercice de l’activité de la Direction des services aux particuliers de la succursale de Lyon.

Fait à Lyon, le 15 mars 2023

**Kathie WERQUIN-WATTEBLED**